

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} IV

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2025 :	236 363 000 \$
Valeur liquidative par part :	179,38 \$
Nombre de parts en circulation :	2 254 389
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,65 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 :	19,23 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débtures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

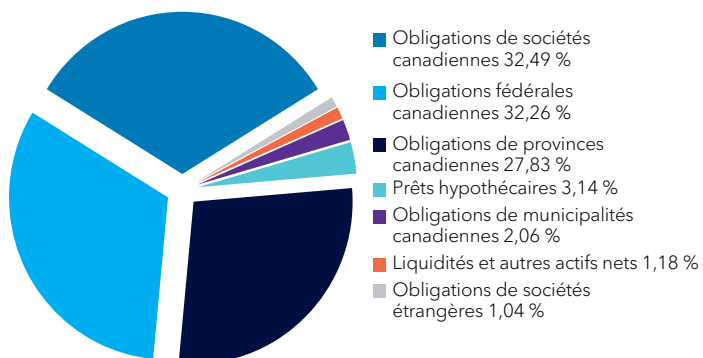
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 mars 2030	5,28 %
Fonds commun Addenda obligations de sociétés court terme	4,93 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 mars 2034	4,26 %
Fonds commun Addenda hypothèques commerciales	3,55 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 février 2028	2,90 %
Province de l'Ontario, 3,95 %, 2 décembre 2035	2,87 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	2,71 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	2,56 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 juin 2032	2,55 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, 15 juin 2029	2,23 %

Les 10 principaux placements représentent 33,84 % du fonds.

Nombre total de placements : 239

Répartition des placements

31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds?

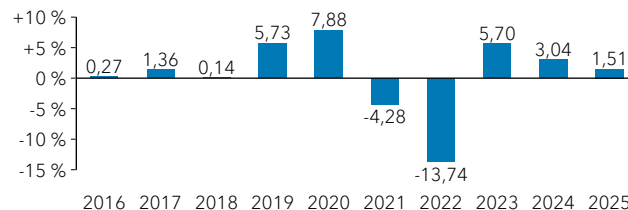
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 059,85 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,58 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 4,5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3,5 % De 4 à 5 ans 3 % De 5 à 6 ans 2,5 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat RFG

(taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 1,65 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2025 :	44 587 000 \$
Valeur liquidative par part :	140,81 \$
Nombre de parts en circulation :	570 447
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,84 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 :	664,60 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

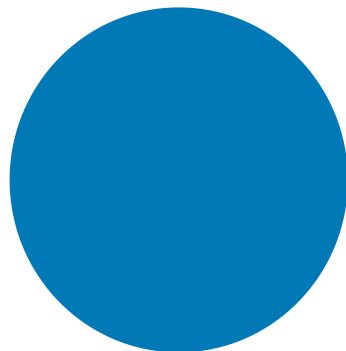
Bons du Trésor du Canada, 11 février 2026	22,05 %
Corporation de Services Financiers Camions Daimler Canada, 5,81 %, 25 septembre 2026	9,22 %
North West Redwater Partnership, 3,20 %, 24 avril 2026	9,03 %
Enbridge Inc., billet à escompte, 26 janvier 2026	8,99 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,00 %, 7 décembre 2026	8,06 %
Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 18 mai 2026	7,75 %
Banque Toronto-Dominion, 5,42 %, 10 juillet 2026	6,87 %
Central 1 Credit Union, 5,88 %, 10 novembre 2026	6,07 %
Wells Fargo & Company, 2,98 %, 19 mai 2026	5,92 %
Waste Management Inc., 2,60 %, 23 septembre 2024	4,51 %

Les 10 principaux placements représentent 88,47 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements

31 décembre 2025



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

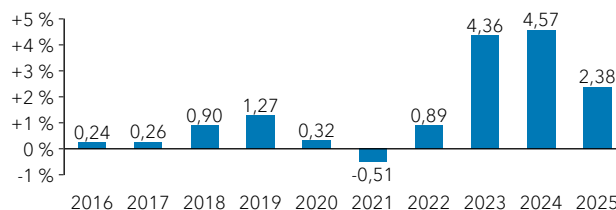
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 155,26 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,45 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 4,5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3,5 % De 4 à 5 ans 3 % De 5 à 6 ans 2,5 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat **RFG**
(taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 0,84 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2025 :	198 197 000 \$
Valeur liquidative par part :	361,48 \$
Nombre de parts en circulation :	545 747
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,21 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 :	69,23 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

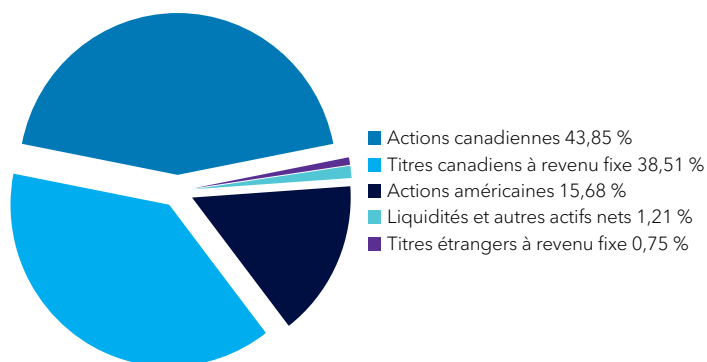
Fonds commun Addenda actions – États-Unis	15,44 %
Banque Toronto-Dominion	2,77 %
Mines Agnico Eagle Limitée	2,75 %
Shopify Inc.	2,53 %
Banque Royale du Canada	2,40 %
Brookfield Corporation	2,26 %
Banque de Montréal	2,17 %
Alamos Gold Inc.	2,15 %
Banque de Nouvelle-Écosse	1,71 %
Wheaton Precious Metals Corporation	1,60 %

Les 10 principaux placements représentent 35,78 % du fonds.

Nombre total de placements : 238

Répartition des placements

31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds?

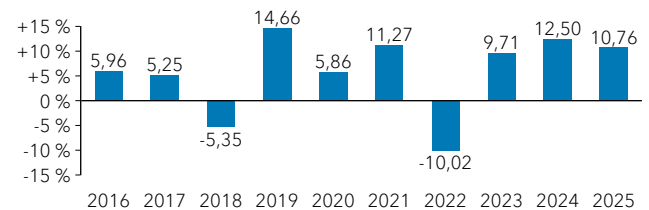
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 1 753,61 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,78 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 4,5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3,5 % De 4 à 5 ans 3 % De 5 à 6 ans 2,5 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,21 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Frais de transfert entre fonds :	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} IV

Fonds d'actions canadiennes Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2025 :	208 602 000 \$
Valeur liquidative par part :	552,91 \$
Nombre de parts en circulation :	661 461
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,21 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 :	35,51 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

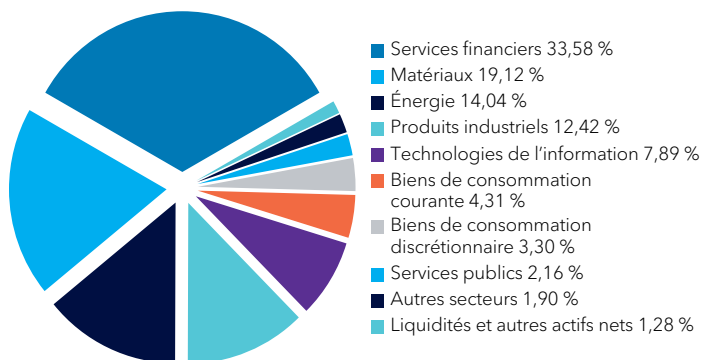
Banque Toronto-Dominion	6,11 %
Mines Agnico Eagle Limitée	5,99 %
Shopify Inc.	5,86 %
Banque Royale du Canada	5,30 %
Brookfield Corporation	4,92 %
Alamos Gold Inc.	4,87 %
Banque de Montréal	4,81 %
Wheaton Precious Metals Corporation	3,93 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,91 %
Enbridge Inc.	2,96 %

Les 10 principaux placements représentent 48,66 % du fonds.

Nombre total de placements : 50

Répartition des placements

31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds?

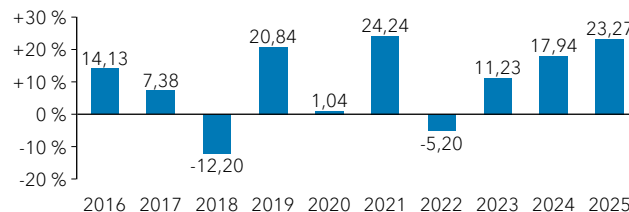
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 502,26 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 9,61 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 4,5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3,5 % De 4 à 5 ans 3 % De 5 à 6 ans 2,5 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat **RFG**
(taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)

Frais prélevés au rachat 2,21 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait : Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.

Frais de transfert entre fonds : Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Actif polyvalent^{MC} IV

Fonds d'actions américaines Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création du fonds :	3 février 2003
Valeur totale au 31 décembre 2025 :	136 369 000 \$
Valeur liquidative par part :	550,30 \$
Nombre de parts en circulation :	517 568
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,48 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2025 :	19,42 %
Placement minimal :	25 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

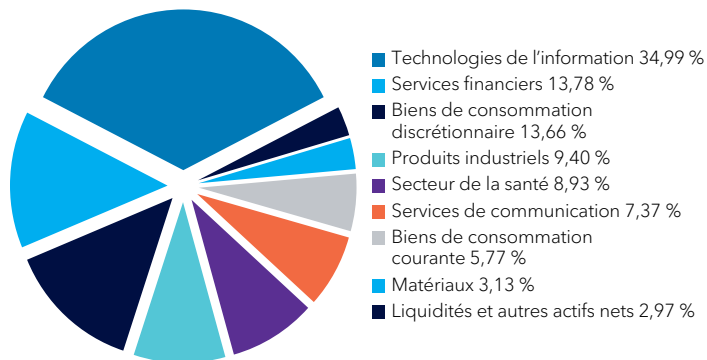
Alphabet Inc.	7,54 %
Microsoft Corporation	7,15 %
Apple Inc.	6,83 %
Broadcom Inc.	6,47 %
NVIDIA Corporation	4,86 %
Amazon.com Inc.	3,89 %
JPMorgan Chase & Co.	3,61 %
Amphenol Corporation	3,54 %
Visa Inc.	3,49 %
TJX Companies Inc.	3,38 %

Les 10 principaux placements représentent 50,76 % du fonds.

Nombre total de placements : 43

Répartition des placements

31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds?

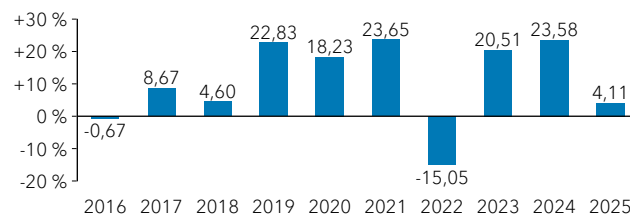
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s) détient maintenant 2 670,55 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 10,32 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants : Moins de 2 ans 4,5 % De 2 à 3 ans 4 % De 3 à 4 ans 3,5 % De 4 à 5 ans 3 % De 5 à 6 ans 2,5 % 6 ans et plus 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %. Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés. Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,48 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait :	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Frais de transfert entre fonds :	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca